

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 28 février 2006 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Paola De Monte, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Rita-Thérèse Poisson et Johanne Roy, MM. Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, André Contant, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Normand Lemay, Alain Portelance et Alain St-Jean, tous commissaires, ainsi que Mme Karine Lefrançois et M. Denis Claude Blais, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Michel Gratton, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yves Mallette, dir. serv. org. scol., Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin. et Dominique Robert, dir. adj. serv. ress. fin., Mmes Nathalie Martel, dir. serv. ress. hum, Julie Brunelle, secr. gén. adj., Mona Bellefleur, cons. gest. serv. aff. corp. et comm., Marguerite Cardin, analyste dir. gén., ainsi que MM. Jacques Richer, cons. gest. serv. aff. corp. et comm. et Daniel Galarneau, Ville de Blainville.

Mme Johanne Beaulieu a prévenu de son retard et Mme Guylaine Richer a prévenu de son absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

FÉLICITATIONS

La présidente, Mme Paule Fortier, souligne que la Commission scolaire et la Ville de Blainville ont conjointement décroché une mention, lors de la tenue de la 10^e édition du Mérite québécois de la sécurité civile, pour la campagne d'information « Viens jouer avec Séкуро ! ». Ce projet vise à sensibiliser les jeunes Blainvillois à l'importance d'être prêts lors de situations d'urgence.

La présidente félicite les principaux artisans de ce projet, dont Mme Mona Bellefleur, conseillère en gestion au Service des affaires corporatives et des communications, ainsi que M. Daniel Galarneau, directeur adjoint aux mesures d'urgence à la Ville de Blainville. Le directeur général, M. Jean-François Lachance, souligne plus particulièrement la contribution des enseignantes et enseignants des écoles de Blainville, ainsi que celle des directions des écoles participantes.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CC-060228-2364

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2006.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

MM. Alain Morissette et Daniel Legault s'adressent aux commissaires comme parents, concernant le dossier de la tenue vestimentaire à l'école secondaire des Patriotes. Ils soulèvent certains questionnements, notamment concernant le suivi accordé par l'école à ce dossier à la suite de l'adoption par le conseil des commissaires de la résolution n° CC-051122-2315.

Mme Lucie Lafrenière, parent à l'école secondaire des Patriotes, soulève des questions concernant la façon dont l'aide financière a été accordée à certains parents afin de les aider à assumer le coût de la tenue vestimentaire obligatoire à cette école. Elle s'interroge également sur la notion de « période de transition » que l'on retrouve à la résolution n° CC-051122-2315 pour les établissements ayant déjà adopté une tenue vestimentaire obligatoire.

Mme Ève Ferland, élève à cette même école, relate aux commissaires la façon dont elle a vécu les événements du 31 janvier dernier et pose des questions sur les sanctions qui ont été imposées aux élèves à la suite de ces événements.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Résolution n° CC-060228-2365

Il est proposé par M. Normand Lemay

DE PROLONGER la période de questions du public.

Adopté

Il est 20 h 15.

QUESTIONS DU PUBLIC

M. Claude Renaud, parent à l'école secondaire des Patriotes, s'interroge sur le coût payé par les parents pour acheter la tenue vestimentaire obligatoire et sur les différences de coûts entre différents fournisseurs.

Mme Marie-France Boyer, directrice générale adjointe responsable du secteur, répond à certains des questionnements soulevés, tout en soulignant que l'école secondaire des Patriotes a bénéficié du soutien de la commission scolaire pour mener à bien ce dossier.

M. Michel Gratton, directeur du Service des affaires corporatives et des communications, indique que le pouvoir d'approuver le code de vie par un conseil d'établissement inclut celui d'édicter des règles relatives à la tenue vestimentaire, allant jusqu'à l'imposition d'une collection vestimentaire. Dans le respect de ce pouvoir, la commission scolaire a adopté la résolution n° CC-051122-2315 indiquant les principes devant guider la rédaction d'une politique sur la tenue vestimentaire et une période de transition pour les établissements qui ont déjà une collection vestimentaire. À cet égard, un projet de politique sur la tenue vestimentaire sera adopté pour consultation afin de permettre aux gens de faire valoir leurs opinions pendant les prochaines semaines.

M. Gratton rappelle aux personnes présentes que les plaintes relatives à un établissement doivent être dirigées vers la direction de celui-ci ou au directeur général adjoint responsable de ce secteur.

ORDRE DU JOUR

Résolution n^o CC-060228-2366

Il est proposé par Mme Lyne Deschamps

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

2. Prix du « Mérite québécois de la sécurité civile »;
6. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 6.1 Modification de la politique locale de gestion des administrateurs (RH-05);
 - 6.2 Plan stratégique 2006-2009 : diagnostic, mission, vision et valeurs – adoption;
 - 6.3 OOPC de répartition des ressources financières 2006-2007 – adoption pour consultation;
 - 6.4 Nomination d'un vérificateur externe;
 - 6.5 Entente de services bancaires;
7. Recommandations de la commission d'étude éducative :
 - 7.1 Calendriers scolaires 2006-2008, secteur FGAP – adoption;
 - 7.2 Politique sur la tenue vestimentaire des élèves – adoption pour consultation;
8. Autorisation ministérielle – écoles à vocation particulière;
- 8.1 Révision du processus de consultation;
9. Formation des commissaires pour 2005-2006;
10. Élections scolaires 2007;
11. Congrès et assemblée générale de la FCSQ : désignation des délégués et participants;
- 12.1 Compte rendu de la commission d'étude administrative du 17 janvier 2006;
- 12.2 Compte rendu de la commission d'étude éducative du 6 décembre 2005;
- 12.3 Comptes rendus du comité consultatif de transport des 19 octobre et 16 novembre 2005;
- 13.4.1 Suivi – N.É. secondaire de Blainville;
- 14.1 Inscriptions au préscolaire;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

POLITIQUE LOCALE DE GESTION DES ADMINISTRATEURS

Résolution n^o CC-060228-2367

ATTENDU la recommandation unanime du comité de relations professionnelles des administrateurs;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. André Contant

D'ADOPTER la Politique locale de gestion des administrateurs (RH-05) telle qu'amendée, afin que cette dernière soit conforme au règlement provincial et aux pratiques de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 402.

Adopté

PLAN STRATÉGIQUE 2006-2009 – DIAGNOSTIC, MISSION, VISION, VALEURS
Résolution n° CC-060228-2368

ATTENDU que le plan stratégique 2003-2006 de la CSSMI arrive à échéance le 30 juin 2006 et qu'il y a lieu d'élaborer un nouveau plan stratégique;

ATTENDU que la Commission scolaire a adopté un plan de travail prévoyant que l'élaboration du prochain plan stratégique se déroulerait en deux phases;

ATTENDU qu'au terme de la première phase, la Commission scolaire a procédé à une consultation de ses partenaires internes et externes afin de poser un diagnostic organisationnel et de revoir la mission, la vision et les valeurs en vue du prochain plan stratégique;

ATTENDU que le diagnostic organisationnel posé alimentera la réflexion et orientera les travaux de la deuxième phase, qui portera sur les orientations stratégiques, les objectifs, les axes d'intervention, les résultats attendus et les indicateurs de suivi du prochain plan stratégique;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative, à l'effet de prendre acte du diagnostic organisationnel posé et d'adopter les énoncés de mission, de vision et de valeurs au terme de la consultation sur la phase I;

Il est proposé par M. André Contant

DE PRENDRE ACTE du diagnostic organisationnel 2006 posé par la Direction générale et son équipe dans le document déposé au terme de la consultation sur la première phase de l'élaboration du prochain plan stratégique;

D'ADOPTER les énoncés de mission, de vision et de valeurs proposés par la Direction générale et son équipe dans le document déposé au terme de la consultation sur la première phase de l'élaboration du prochain plan stratégique, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 403.

Adopté

Mme Johanne Beaulieu occupe son siège à 20 h 40.

**ORIENTATIONS, OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION
DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR 2006-2007**
Résolution n° CC-060228-2369

ATTENDU les prescriptions de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la démarche de concertation des directions d'établissement et de service;

ATTENDU la démarche d'analyse dans le cadre de l'actualisation du plan stratégique de la CSSMI;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Daniel B. Bisson

DE SOUMETTRE en consultation auprès du comité de parents le projet suivant : « Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire – Année 2006-2007 »;

D'INVITER le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et les conseils d'établissement à soumettre leurs commentaires sur ledit projet;

DE FIXER le retour de la consultation au 31 mars 2006;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 404.

Adopté

NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR EXTERNE

Résolution n° CC-060228-2370

ATTENDU l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique, concernant la nomination annuelle d'un vérificateur externe;

ATTENDU l'appel d'offres triennal sur invitation effectué en 2004-2005;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. André Contant

DE RETENIR Raymond Chabot Grant Thornton à titre de vérificateur externe pour l'exercice financier 2005-2006;

DE FIXER les honoraires relatifs à ce mandat à 39 500 \$.

Adopté

ENTENTE DE SERVICES BANCAIRES

Résolution n° CC-060228-2371

ATTENDU l'entente de services institutionnels avec la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville et la Caisse populaire Desjardins Saint-Eustache-Deux-Montagnes;

ATTENDU que cette entente de cinq ans expire le 30 juin 2006;

ATTENDU la demande de proposition d'affaires, pour une entente de cinq ans, effectuée auprès de la Banque Nationale du Canada et de la Caisse populaire Desjardins;

ATTENDU les résultats de l'analyse des propositions d'affaires de ces deux institutions financières;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D'ACCEPTER la proposition d'affaires présentée par la Caisse centrale Desjardins, la Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville et la Caisse populaire Desjardins Saint-Eustache-Deux-Montagnes, couvrant la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011;

DE VERSER les résultats de l'analyse des propositions d'affaires de ces deux institutions financières au répertoire des présentes sous la cote 405.

Adopté

CALENDRIERS SCOLAIRES 2006-2008 – FORMATION GÉNÉRALE ADULTE ET PROFESSIONNELLE

Résolution n° CC-060228-2372

ATTENDU que l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique stipule que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes, en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU que la consultation s'est tenue conformément à l'article 254 de cette même loi;

ATTENDU la recommandation de la Direction du service de la formation générale adulte et professionnelle, ainsi que des directions des centres;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

D'ADOPTER les calendriers scolaires 2006-2007 et 2007-2008 pour la formation générale adulte et professionnelle;

DE VERSER lesdits documents au répertoire des présentes sous la cote 406.

Adopté

POLITIQUE SUR LA TENUE VESTIMENTAIRE DES ÉLÈVES - CONSULTATION

Résolution n° CC-060228-2373

ATTENDU la résolution n° CC-051122-2315 par laquelle le conseil des commissaires confie à la Direction du service des affaires corporatives et des communications le mandat de soumettre un projet d'encadrement relatif à la réglementation de la tenue vestimentaire dans les écoles, lequel devait poursuivre les principes généraux énoncés dans la résolution;

ATTENDU le projet élaboré par la Direction du service des affaires corporatives et des communications, lequel a fait l'objet d'une recommandation favorable du comité des affaires éducatives;

ATTENDU que le projet a été étudié par la commission d'étude éducative, qui en recommande son adoption pour fins de consultation;

ATTENDU que le conseil des commissaires souhaite obtenir l'avis des conseils d'établissement, du comité de parents, des syndicats et de toute personne intéressée à émettre un avis;

Il est proposé par M. Claude Girard

D'ADOPTER pour consultation le projet de Politique sur la tenue vestimentaire, incluant la démarche de consultation;

DE RECEVOIR les avis par écrit jusqu'au 13 avril 2006, en vue d'une décision à la séance du conseil des commissaires du 27 juin 2006, sur recommandation de la commission d'étude éducative;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 407.

Adopté

Mme Thérèse Lessard occupe son siège à 21 h 45.

ÉCOLES À VOCATION PARTICULIÈRE

Résolution n° CC-060228-2374

ATTENDU que suite à la demande de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a reconnu les écoles Arthur-Vaillancourt et Le Sentier à titre d'écoles à vocation particulière, conformément à l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU qu'il y a lieu de reconduire à nouveau ces demandes, puisque les autorisations expirent à la fin de l'année 2005-2006;

ATTENDU les résolutions des conseils d'établissement des écoles Arthur-Vaillancourt et Le Sentier, demandant la reconnaissance de ces écoles à titre d'écoles à vocation particulière;

ATTENDU l'appui à ces demandes de la part du comité de parents et du Syndicat de l'enseignement de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

Il est proposé par Mme Maureen Pagé

DE DEMANDER au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de reconnaître les écoles Arthur-Vaillancourt et Le Sentier comme écoles à vocation particulière, pour une période d'au moins trois ans.

Adopté

PROCESSUS DE CONSULTATION

Résolution n° CC-060228-2375

ATTENDU le mandat donné à la direction générale de « revoir le processus de consultation dans les plus brefs délais et de faire des recommandations au conseil des commissaires », dans le but de « bonifier la démarche » (rés. n° CC-051213-2351);

ATTENDU que dans le cadre de la même résolution, le conseil des commissaires a constitué un comité ayant pour mandat d'étudier les recommandations de la Direction générale, lequel serait composé des commissaires intéressés et de membres de la direction générale;

ATTENDU que ce mandat prévu pour un comité ad hoc s'inscrit parfaitement dans le cadre du mandat confié à la commission d'étude administrative, qui tient mensuellement une réunion statutaire;

Il est proposé par Mme Lyne Deschamps

DE CONFIER à la commission d'étude administrative le mandat d'étudier les recommandations de la Direction générale en rapport avec la révision du processus de consultation et de faire rapport au conseil des commissaires;

DE MANDATER la commission d'étude administrative pour entendre les intervenants qui ont formulé des recommandations à la commission scolaire quant à l'amélioration de son processus de consultation, ainsi que toute personne ou organisme qu'elle jugera pertinent, avant de formuler ses recommandations;

D'AMENDER en conséquence la résolution n° CC-051213-2351.

Adopté

PERFECTIONNEMENT À L'INTENTION DES COMMISSAIRES

Résolution n° CC-060228-2376

ATTENDU l'intérêt manifesté par les membres du conseil des commissaires à l'égard d'une session de perfectionnement sur le thème « Favoriser la persévérance scolaire »;

ATTENDU les vérifications à effectuer quant à la disponibilité du conférencier du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ);

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'AUTORISER la tenue d'une session de perfectionnement sur le thème « Favoriser la persévérance scolaire », qui se tiendra au centre administratif de la commission scolaire, le mardi 30 mai ou, à défaut, le mercredi 22 mars 2006 de 19 h à 22 h;

D'INVITER les commissaires intéressés à s'inscrire auprès de la Direction du service des affaires corporatives et des communications.

Adopté

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-060228-2377

Il est proposé par Mme Maureen Pagé

DE SUSPENDRE la séance pour quelques minutes.

Adopté

Il est 22 h 15.

REPRISE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-060228-2378

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 22 h 35.

M. Alain Portelance occupe son siège à 22 h 35.

ÉLECTIONS SCOLAIRES 2007 : SUBDIVISION TERRITORIALE

Proposition

ATTENDU les dispositions de la Loi sur les élections scolaires en regard de l'établissement des circonscriptions électorales scolaires;

ATTENDU qu'en fonction de l'article 6 de cette loi, le nombre de circonscriptions prévues pour la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles est de 25, soit le même nombre que lors des élections de novembre 2003, puisqu'elle compte actuellement 177 837 électeurs;

ATTENDU que l'analyse des données fournies par le Directeur général des élections du Québec permet de constater que les circonscriptions électorales actuelles respectent toujours les critères de subdivision prévus;

ATTENDU le processus à respecter pour l'adoption des circonscriptions électorales en vue des élections scolaires prévues pour le 4 novembre 2007;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE RECONDUIRE en principe les circonscriptions électorales actuelles en vue des élections scolaires de novembre 2007, étant entendu que la Direction générale verra à réviser la description technique de ces circonscriptions et à soumettre, d'ici le 30 juin 2006, un projet de résolution à cet effet.

AMENDEMENT

Résolution n^o CC-060228-2379

Il est proposé par M. Alain Portelance

D'AMENDER la proposition de Mme Johanne Beaulieu, en remplaçant le dernier paragraphe par le texte suivant :

« *DE RECONDUIRE* en principe les circonscriptions électorales actuelles en vue des élections scolaires de novembre 2007, sous réserve d'une révision des limites des circonscriptions 1 à 5 avec les commissaires concernés, étant entendu que la Direction générale verra à réviser la description technique de ces circonscriptions et à soumettre, d'ici le 30 juin 2006, un projet de résolution à cet effet. »

Adopté

La proposition amendée, se lit maintenant comme suit :

ÉLECTIONS SCOLAIRES 2007 : SUBDIVISION TERRITORIALE

Résolution n^o CC-060228-2380

ATTENDU les dispositions de la Loi sur les élections scolaires en regard de l'établissement des circonscriptions électorales scolaires;

ATTENDU qu'en fonction de l'article 6 de cette loi, le nombre de circonscriptions prévues pour la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles est de 25, soit le même nombre que lors des élections de novembre 2003, puisqu'elle compte actuellement 177 837 électeurs;

ATTENDU que l'analyse des données fournies par le Directeur général des élections du Québec permet de constater que les circonscriptions électorales actuelles respectent toujours les critères de subdivision prévus;

ATTENDU le processus à respecter pour l'adoption des circonscriptions électorales en vue des élections scolaires prévues pour le 4 novembre 2007;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE RECONDUIRE en principe les circonscriptions électorales actuelles en vue des élections scolaires de novembre 2007, sous réserve d'une révision des limites des circonscriptions 1 à 5 avec les commissaires concernés, étant entendu que la Direction générale verra à réviser la description technique de ces circonscriptions et à soumettre, d'ici le 30 juin 2006, un projet de résolution à cet effet.

Adopté

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCSQ

Résolution n° CC-060228-2381

ATTENDU les règlements de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE DÉSIGNER les personnes suivantes, à titre de délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Maryse Chevalier, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier et Rita-Thérèse Poisson, MM. Daniel B. Bisson et Normand Lemay;

D'AUTORISER la participation de ces personnes et de Mmes Ginette Cyr, Karine Lefrançois, commissaire-parent et Guylaine Richer, ainsi que de MM. Denis Claude Blais, commissaire-parent et Claude Girard, au colloque de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui se tiendra à Québec les 11 et 12 mai 2006.

Adopté

HÉBERGEMENT – COLLOQUE 2006 DE LA FCSQ

Résolution n° CC-060228-2382

ATTENDU le forfait de groupe avantageux offert à la Commission scolaire par l'hôtel Le Priori;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'EFFECTUER à l'hôtel Le Priori la réservation de chambres pour les 11 et 12 mai 2006.

Adopté

MM. André Contant et Normand Lemay quittent leur siège à 23 h 20.

Mme Thérèse Lessard quitte son siège à 23 h 30.

POURSUITE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-060228-2383

Il est proposé par Mme Maureen Pagé

DE POURSUIVRE la séance.

Adopté

Il est 23 h 30.

Mmes Marinella De Oliveira et Lyne Deschamps quittent leur siège à 23 h 30.

HUIS CLOS

Résolution n° CC-060228-2384

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 23 h 40.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-060228-2385

Il est proposé par Mme Rita-Thérèse Poisson

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 23 h 55.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-060228-2386

Il est proposé par Mme Sandra East

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 0 h 10.

Paule Fortier, présidente

Michel Gratton, secrétaire général